



# Le Tri M I E S triel

Bulletin d'information de la municipalité



JUILLET 2015 – N°28

## LE MOT DU MAIRE

Et revoilà l'été dont nous avons déjà eu un avant-goût un peu prématurément. On peut donc espérer voir arriver **un flot de vacanciers qui va donner un supplément de vie** à notre territoire. Pour ce qui est de notre commune, beaucoup d'établissements sont prévus pour les accueillir ; que ce soient les chambres d'hôtes, les gîtes mais aussi le camping, le camping à la ferme ou la vente sur site de production. Il y a en plus **un grand nombre d'animations prévues** pour les divertir tout au long de l'été. Mais elles ne sont pas faites uniquement pour les touristes. Si elles se concentrent surtout sur l'été c'est surtout pour une question de temps plus favorable mais **il est important que les locaux y participent aussi**. Vous allez trouver dans ce numéro une liste bien fournie des manifestations qui vont se dérouler lors du prochain trimestre. La variété est telle qu'il y en a **pour tous les goûts et tous les publics**. Certaines sont déjà passées avec plus ou moins de bonheur au point de vue de la météo, mais néanmoins la réussite était au rendez-vous. **Je vous invite à assister à toutes ces animations**, ne serait-ce que pour encourager et soutenir tous ces responsables d'associations qui font un travail admirable et se « décarcassent » tout au long de l'année pour apporter de la vie à notre commune. **On peut les féliciter pour leur engagement** qui n'a qu'un seul but : **donner du plaisir à leurs concitoyens**. C'est pourquoi les bénévoles sont toujours les bienvenus. Sur ce point, je me réjouis qu'il y ait beaucoup de nouveaux arrivants qui s'intègrent dans différentes associations, alors accueillons-les du mieux possible.

Un autre point sur lequel je veux insister et qui fait partie de l'accueil communal : **le fleurissement**. Je constate qu'il y a beaucoup de familles qui embellissent leur maison, leur cour ou jardin, en les agrémentant d'arbustes et de fleurs. La commune participe elle aussi à cette amélioration **en augmentant le budget consacré à l'embellissement du bourg** mais cela ne serait rien sans l'implication de tous les particuliers qui font cela pour leur plaisir bien sûr et dont toute la collectivité profite. **Ces belles initiatives spontanées méritent d'être reconnues** et le conseil municipal envisage de les récompenser où qu'elles se trouvent sur la commune.

**Je vous souhaite à tous de passer un bel été.**

*Bernard CALMON*

## AVIS AUX PROPRIETAIRES DE LOCATIONS SAISONNIERES

Rappel aux propriétaires de location saisonnière de **l'obligation de déposer une déclaration de location en mairie**. Décret n°2009-du 23 décembre 2009 - art. 14. Cette déclaration concerne aussi bien les nouvelles locations que celles déjà en activité. Pour tout renseignement complémentaire contacter la mairie.

## ANIMAUX ERRANTS

*(Source : ministère de l'agriculture)*

**Un animal de compagnie hors de la surveillance de son maître est un animal errant.**

Il est interdit de laisser errer les animaux domestiques et de façon générale tout animal domestique quel qu'il soit, de les abandonner ou d'attirer des animaux errants avec de la nourriture.

La divagation des animaux peut occasionner des troubles importants de la tranquillité et de la sécurité publiques.



## REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

*(Source : Préfecture du Lot)*

**Les activités de bricolage ou de jardinage sont autorisées** : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



*Les joueurs reçus à la mairie*

## LES JOUEURS DU FOOTBALL CLUB DE MIERS SONT CHAMPIONS DU LOT !

Le samedi 23 mai, la municipalité a reçu les membres du FC Miers. Ce moment convivial a été organisé pour fêter avec les joueurs et supporters, la victoire du club de foot FC Miers, en finale du championnat du Lot de promotion de 1<sup>ère</sup> division.

Félicitations à nos champions et bonne chance pour la saison prochaine !

### Le club recrute !

**Pour la saison prochaine, le club va se développer avec 3 équipes jeunes.** Tous joueurs nés en 1999, 2000, 2001 et 2002 (pour la catégorie U14 et U15), nés en 2005 et 2006 (pour la catégorie U10 et U11) et nés en 2003 et 2004 (pour la catégorie U12 et U13) seront les bienvenus. Dominique Navarro et Bruno Lopez encadreront ces équipes.

Nous accueillerons tous ceux qui souhaitent intégrer l'équipe senior ou être dirigeant et **s'investir dans le club**. Les entraînements ont lieu le mercredi soir de 20h à 21h15.

Renseignez-vous auprès de Cédric Mahieu au  
**06.71.42.92.85**

Depuis l'assemblée générale du 28 mai 2015, le bureau est composé comme suit :

**Co-Présidents :** Cédric MAHIEU et Martial LESCALE, **Vice-Présidents :** Mathieu LACHIEZE et Théo GREZE, **Secrétaire :** Luis DO NASCIMENTO, **Vice-secrétaire :** Guillaume GOUYGOU, **Trésorier :** Bruno LOPEZ, **Vice-Trésorier :** Hocine SADJI.



*La perte des Ayrals offre de belles découvertes.*

## DECOUVERTE D'UN RESEAU SOUTERRAIN

**Une découverte spéléologique** de taille vient d'être révélée à Miers. Pendant sept ans, un groupe de spéléologues a déblayé et exploré **11 km de galeries**, dans la perte des Ayrals.

Le secret a été bien gardé jusqu'à ce jour et pourtant, il a fallu sept années de travail acharné dans des conditions difficiles pour en arriver là. L'histoire commence en 2007 quand les membres du CEC (clan des explorateurs de cavernes), **dont plusieurs habitent Miers**, décident de reprendre les investigations dans la perte des Ayrals, à Miers. Après de longs week-ends de désobstruction, l'équipe va progresser lentement dans la galerie d'accès étroite et obturée par des siphons ou des coulées de calcite. Six ans de labeur soit quelque 120 sorties pour arriver à déboucher enfin dans des galeries plus larges. Un an de plus et une dizaine de sorties permettront le levé topographique de 11 km de galeries aux Ayrals, auxquels viennent s'ajouter les presque 3 km de galeries d'une perte voisine (réseau de Magic Boy) qu'une coloration récente a mis en relation directe.

**Une soirée de présentation de cette découverte est prévue le vendredi 07 août, à 21h00, à Miers.**

## Les Amis de la Source Salmière

L'association remercie toutes les personnes qui sont venues sur le site lors des animations du Dimanche 10 mai " **Tous en short** " et du Dimanche 7 juin lors de la journée " **Artistes en Liberté** ".

Aujourd'hui, l'association est reconnue **d'intérêt général** et pourra délivrer des reçus fiscaux aux donateurs pour réduction fiscale. Le prix de l'adhésion est fixé à 10€.

L'Association des Amis de la Source Salmière **remercie** la commune de Miers pour toute la logistique mise à disposition ainsi que son correspondant, Guillaume Lavergne, pour tous les articles rédigés.



*Initiation au tir à l'arc lors de la journée sportive du 10 mai 2015.*



## FETE VOTIVE

Malgré une météo humide, le comité des fêtes a assuré deux jours de fête les 13 et 14 juin derniers, précédés des aubades dans les hameaux, le 06 juin. Même si l'orage a perturbé la soirée du samedi, le premier marché festif est promis à un bel avenir. Le dimanche, Maïté Rolland a brillamment animé le repas champêtre servi par l'association. **Ces deux jours de fête s'inscrivent dans un programme d'animations variées pour cet été 2015 !**

## COMMISSION FLEURISSEMENT

Comme tous les ans, au mois de mai, nous garnissons les jardinières de la mairie, de la place et alentours de géraniums et autres fleurs.

**Pour réussir de belles plantes**, il faut arroser régulièrement. Si vous voyez une plante qui souffre du manque d'eau, n'hésitez pas à lui donner ce dont elle a besoin : **de l'eau**. Elle vous sera reconnaissante et sera plus belle !

Pourquoi ne pas organiser un petit concours communal autour de la plus belle maison fleurie ? Qu'en pensez-vous ? Vos commentaires mais aussi vos idées sont les bienvenus.

Vous pouvez laisser vos messages dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'adresse suivante : [miers-fleurissement@orange.fr](mailto:miers-fleurissement@orange.fr).

## Médaille de la famille



La municipalité félicite chaleureusement, **Mme Georgette Marcenac**, qui a reçu le 24 mai dernier, **la médaille de la famille**. Cette médaille récompense les parents de famille nombreuse.

## Les conseillers départementaux sont à votre écoute

Vous pouvez joindre

**Caroline MEY-FAU**

au 05.65.33.72.66 ou 06.28.30.36.54

[caroline.mey-fau@lot.fr](mailto:caroline.mey-fau@lot.fr)

**Maxime VERDIER**

au 06.76.29.15.54

[maxime.verdier@lot.fr](mailto:maxime.verdier@lot.fr)

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

Sans verser dans une autosatisfaction déplacée, la commission, créée en début de mandature, peut être tout de même satisfaite du travail accompli : **sécurisation, mise en valeur et animations du hameau abandonné de Barrières ; parcours d'interprétation de dolmens** mis en place début 2016 en partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy ; **soirées conviviales et instructives** au restaurant *Chez Nadine*. Une tâche importante nous attend maintenant : **l'élaboration et l'activation de la phase 3 d'aménagement de l'Archéosite des Fieux**, haut-lieu de la préhistoire lotoise.



**À la Source salmière, grâce à la volonté du Sivu Miers-Alvignac, le pavillon des eaux et le restaurant vont renaître de leurs cendres.** Ce lieu de mémoire et d'avenir constituera un bel écrin pour les futures manifestations et un lieu magique d'accueil pour les nombreux visiteurs, lotois ou touristes, qui ne manqueront pas d'affluer.

**Riche d'un patrimoine dense et varié**, notre commune possède des **atouts indéniables** qu'il serait déraisonnable de négliger. Le programme estival concocté par notre commission, avec la participation d'associations locales (*Amis de la Source salmière, Astronomie sous le ciel lotois, Racines, etc...*) constitue une preuve de la vitalité culturelle de notre commune.

---

### Du côté du SYDED

#### Jetons moins - jetons mieux

Le **SYDED** a été retenu dans l'appel à projet national « **territoire zéro gaspillage, zéro déchet** ». La réussite de ce projet nécessite l'implication de chacun de nous.

Quelques pistes pour réduire ses déchets :

- Refuser la publicité non affranchie
- Composter tous ses déchets fermentescibles (Restes de repas, épluchures de légumes)  
Pensez aux poules du voisin.
- Privilégiez les produits peu ou pas emballés.  
Préférez des fruits frais aux compotes en tube  
Bien meilleurs pour la santé
- Boire l'eau du robinet elle présente les mêmes garanties sanitaires que les eaux en bouteille et coûte beaucoup moins cher.

Pour vous aider, sont disponibles à la mairie :

- Un guide pour bien trier
- Un guide pour le compostage individuel
- Un bon de commande pour un composteur
- Des autocollants « Stop-Pub »

Dans le prochain bulletin, nous vous communiquerons de plus amples informations.

*Retrouvez les bulletins et les procès-verbaux des réunions du conseil municipal, en téléchargement sur*  
[www.miers.fr](http://www.miers.fr)

